

Commune de STRENQUELS

## Procès verbal

Le jeudi 11 avril 2024 à Strenquels, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 29 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur le Maire Guy GIMEL.

**Secrétaire de la séance** : Chrystèle GENEZ

**Présents** : Guy GIMEL, Daniel BREIL, Olivier ROCHE, Chrystèle GENEZ, Patrice GILLET, Solange CAVANIÉ, Eric BATUT

**Absents et excusés** : Fabien MOMBRUN, Marie - Laure LONCHAMBON, Josiane GUYTARD, Cyril FOUILLOUX-ROUX

### Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024 ;

- 1 : Délibération sur le compte de gestion 2023 ;
- 2 : Délibération vote du compte administratif 2023;
- 3 : Délibération de l'affectation du résultat de fonctionnement ;
- 4 : Délibération sortie ski école élémentaire du Vignon en Quercy;
- 5 : Délibération vote du budget primitif 2024 et fongibilité des crédits;
- 6 : Délibération transfert de compétence Publicité à CAUVALDOR;
- 7 : Bureau élections européennes ;
- 8 : Informations et questions diverses.

### Délibérations du conseil municipal :

Délibération sur le compte de gestion (N° DE\_2024\_009)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2023.

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte administratif (N° DE\_2024\_010)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 comme suit:

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	334 415,84	117 715,57	0,00	117 715,57	334 415,84
Opérations exercice	197 605,17	390 930,32	39 373,42	145 281,82	236 978,59	536 212,14
Total	197 605,17	725 346,16	157 088,99	145 281,82	354 694,16	870 627,98
Résultat de clôture		527 740,99	11 807,17			515 933,82
Restes à réaliser	0,00	0,00	164 595,97	3 636,00	164 595,97	3 636,00
Total cumulé	0,00	527 740,99	176 403,14	3 636,00	164 595,97	519 569,82
Résultat définitif		527 740,99	172 767,14			354 973,85

Délibération : adoptée



### Délibération pour l'affectation de résultat (N° DE\_2024\_011)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit:

Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	334 415,84
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	214 427,97
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>193 325,15</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	527 740,99
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>527 740,99</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section	172 767,14
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	354 973,85
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2023</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

### Délibération sur le budget primitif (N° DE\_2024\_012)

Monsieur le Maire présente et soumet au vote le budget communal de l'exercice 2024 d'un montant global de 798 230,87 € qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement : 587 920,73 €  
Investissement : 210 310,14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2024 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Délibération : adoptée

### Subvention à l'école Georges Veyssière pour les sorties ski au Lioran (N° DE\_2024\_013)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande du directeur de l'école Georges Veyssière du Vignon en Quercy concernant deux sorties par classe au ski au Lioran pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de verser une subvention de 500 € à la coopérative scolaire de l'école du Vignon en Quercy. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024.

Délibération : adoptée

Guy GIMEL  
Président de séance



Chrystèle GENEZ  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chrystèle GENEZ'.